

Réunion publique secteur sauvegardé

Ce soir à 18h30, salle Pétrarque, rue Embouque d'or, Philippe Saurel, adjoint délégué à l'urbanisme, présentera, à l'occasion d'une réunion d'information au public, le projet de révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Montpellier, en présence d'Alexandre Melissinos, architecte du patrimoine en charge de la révision. Vendredi à 14h30, à la préfecture, Hélène Mandroux, Maire de la Ville de Montpellier présidera pour sa part le Comité local du secteur sauvegardé.



MONTPELLIER Un centre ancien élargi et protégé

Jusqu'alors cantonné à l'Ecusson, le secteur sauvegardé va s'étendre à sa ceinture immédiate. Un nouveau plan d'urbanisme concernant ce périmètre sera livré dans quatre à six ans. **PAGE 4**

Centre ancien. Le règlement d'urbanisme du secteur sauvegardé de Montpellier est devenu obsolète. En quatre ans, A. Melissinos architecte du patrimoine a pour mission de le réviser.

L'Ecusson va faire reluire sa ceinture

« Quinze juillet, quinze personnes... », dira Patrice Bonnin, dans une boutade. Le directeur de la mission Grand Cœur à Montpellier n'a pas menti. Seule une poignée de Montpelliérains a assisté, mardi, à la réunion d'information sur la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé (PSMV) qui se tenait salle Rabelais, bd Sarrail. « Nous avons fait cette réunion un peu tard dans la saison, reconnaissait Philippe Saurel adjoint au maire délégué à l'urbanisme, mais il fallait la faire parce que la machine s'est déjà mise en route ». La prochaine réunion se fera en octobre. Tout au long du processus de révision du PSMV, qui n'est autre qu'une révision du règlement d'urbanisme concernant le secteur sauvegardé de Montpellier, datant de 1977 et devenu obsolète, trois réunions de concertation avec les habitants sont prévues par an.

200 hectares concernés sur la ville

Confiée à Alexandre Melissinos, architecte du patrimoine spécialiste de ces questions (1) et à son équipe, la révision du PSMV de Montpellier va durer de quatre à six ans. Le maître d'ouvrage de cette étude est la DRAC LR (2) en étroite collaboration avec la Ville, sous le regard attentif de l'Architecte des Bâtiments de France.

Instauré par la loi dite Malraux de 1962, un secteur sauvegardé est une mesure de protection d'un centre urbain historique et plus largement d'ensembles urbains d'intérêt patrimonial. Il en existe une centaine en France, et trente villes en réclament un.

« Le nouveau plan de sauvegarde va s'appliquer sur tout l'Ecusson, déjà en secteur sauvegardé, plus une extension sur les abords immédiats, depuis Saint-Charles, Peyrou, jusqu'à la gare. Cela fait à peu près deux cents hectares », explique Alexandre Melissinos. Sur toute cette zone, l'objectif est de dresser un diagnostic patrimonial précis : « évaluer, immeuble par immeuble,

son intérêt, architectural, historique, anecdotique, à l'extérieur, à l'intérieur; et déterminer si on le protège ou non... ». Mais attention « un plan de sauvegarde n'est pas un plan patrimonial mais un plan d'urbanisme », insiste-t-il. Il n'a pas l'ambition de créer « une ville-musée, ce qui n'a pas de sens », mais il s'occupe aussi « des axes de circulation, du logement, des commerces ».

Le manque de commerces de proximité

Bon point pour l'Ecusson, sa piétonisation depuis août 2004. Pour le logement, « il y a un énorme travail qui est actuellement fait par la mission Grand Cœur », estime l'architecte. Un peu avant, Philippe Saurel avait rappelé que la Ville « est dans les rails » concernant son projet de

créer mille logements et cinq cents logements sociaux en cœur de ville d'ici 2010.

C'est par contre le commerce qui pêche. « Sur Montpellier, nous avons le problème de la disparition des commerces de proximité », pointe l'architecte. Un handicap certain. Mais là aussi, Philippe Saurel a sorti des réponses de son chapeau. Trois moyennes surfaces de 800 m² devraient prendre place dans le secteur sauvegardé « dès que nous aurons le foncier disponible », a-t-il promis.

CATHERINE VINGTRINIER

▲ (1). Il s'est occupé de sept secteurs sauvegardés en France, dont Bayonne et Figeac, a travaillé au plan de Prague...

(2). Direction Régionale des Affaires Culturelles.

« Le scandale du derrière du musée Fabre »

■ Les quelques auditeurs venus assister à la réunion d'information faisaient mardi furieusement penser aux naufragés d'une sorte de radeau de la Méduse dérivant sur un océan immense de sièges rouges.

Mais si le public fut peu important, le débat lui tint toutes ses promesses.

Une dame âgée prenait la parole. « Sur la rue Saint-Guilhem, les climatiseurs sur les façades sont comme des verrues », dénonçait-elle.

A quoi Philippe Saurel, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, répondait que la pose d'un climatiseur exigeait normalement une autorisation de travaux. Et que depuis deux ans, la Ville engageait des procédures à l'encontre des contrevenants, suite à des plaintes du voisinage.

Des agents du service d'urbanisme étant même chargés de repérer les clim' abusives.

Autre grief : le flux des piétons. « On se fait bousculer, à ce point que je n'ose plus venir

dans le centre. N'y a-t-il pas une manière de mieux organiser ces flux ? ». « Il faut en effet établir un nouveau trajet commercial dans la ville », abondait P. Saurel. « Le cœur marchand de la ville ne peut se résumer qu'à la rue de la Loge et au Polygone », renchérisait P. Bonnin.

« Par la création du futur îlot Du Guesclin, qui comportera des boutiques, par les commerces du quartier du Nouveau Saint-Roch, la galerie marchande de la gare Saint-Roch, c'est exactement ce que nous voulons faire », a répondu Philippe Saurel.

Autre intervention, celle d'une dame d'une cinquantaine d'années pointant « le scandale du derrière du musée Fabre ».

Un derrière impudique et mal vécu dit-elle, se faisant le porte-parole de tout un quartier choqué par ce mur de béton sans ouverture « qui ne respecte pas du tout l'Écusson ».

Les derrières ont de tout temps animé les plus vifs débats.

C.N.

Les ingrédients du futur plan de sauvegarde

**Alexandre
Melissinos :**
« Un plan de
sauvegarde
s'applique parcelle
par parcelle.
On fait
du sur-mesure »

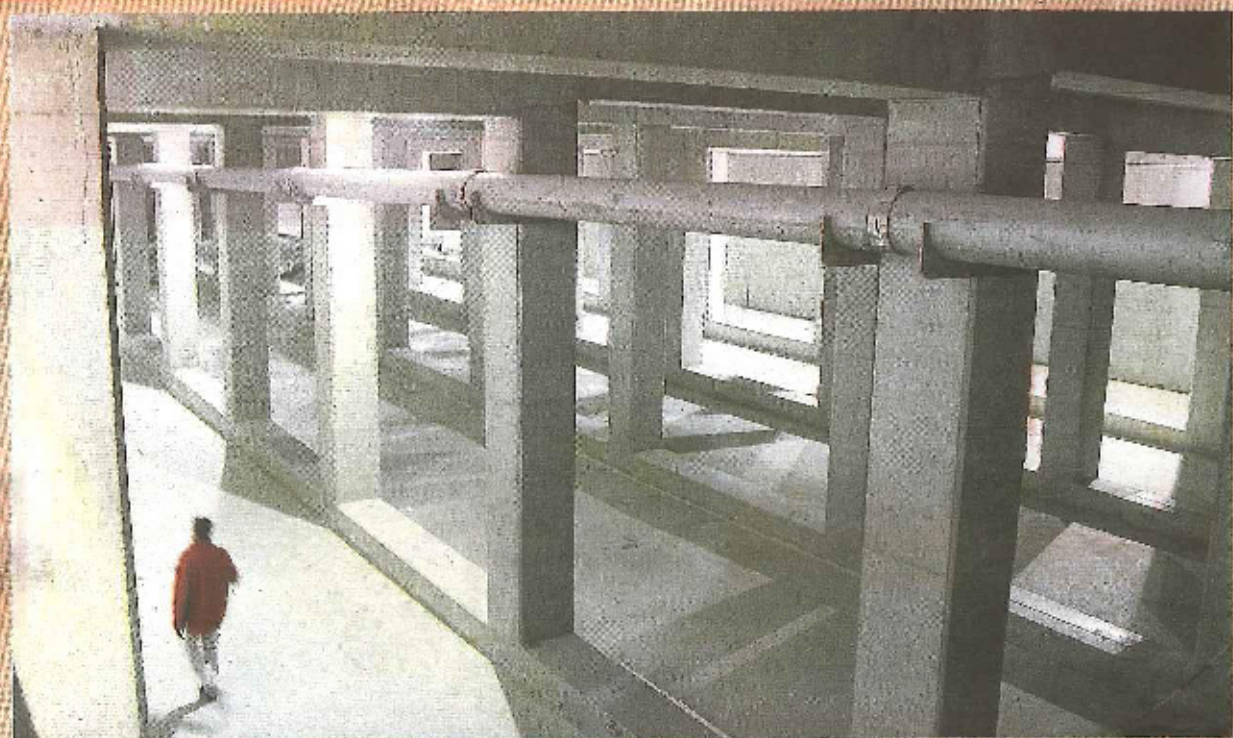
200

hectares en ceinture
de l'Ecusson sont concernés
par le nouveau plan
de sauvegarde du secteur ancien
de Montpellier. A terme,
P. Saurel aimerait que cette zone
de protection inclut les quartiers
Boutonnet/ Beaux-Arts.

L'implication

Pour A. Melissinos, « on peut faire
un plan de révision et produire
un règlement général, mais
la question est de savoir si les
gens ont envie de bien vivre leur
ville ou pas. Tout dépend des
Montpelliérains. A Bayonne, on
n'a plus besoin de dire les choses,
tout le monde les partage ».

MONTPELLIER



album
90€
seulement

Collectionnez 10 albums souvenirs !

NOS ANNÉES
30 à 80
60 ans
de vie quotidienne

A PARTIR DU 18 OCTOBRE,
CHAQUE SAMEDI UN NOUVEL ALBUM
en vente chez votre marchand de journaux

Donnez votre avis sur les grandes - et petites - questions d'actualité : Montpellier Plus, redaction@montpellier-plus.com

LA FNAC PREND DE LA HAUTEUR

On commence à en savoir un peu plus sur le projet d'extension du Polygone. Ainsi, la FNAC devrait prendre de la hauteur et s'installer au nouvel étage que doit construire la SOCRl au-dessus du Polygone actuel. L'espace libéré par la FNAC serait réinvesti par les Galeries Lafayette.

LA CRISE TOUCHERA-T-ELLE LA RÉGION ?

La crise financière aura-t-elle un impact sur l'économie régionale ? Pour avoir un début de réponse à cette question, il suffit de se rendre cet après-midi, à 17 h 30, à l'amphi C 200 de la fac de Sciences éco à Richter où le doyen Christian Lagarde et plusieurs professeurs d'économie débattront du sujet. Entrée libre.



PARKING DU CHRU Manville « surpris » par la méthode Mandroux

■ Hier après-midi, le maire Hélène Mandroux a diffusé largement la lettre qu'elle venait d'envoyer à Alain Manville, directeur général du CHRU. Dans cette missive, elle évoque le dossier du parking payant de Lapeyronie. « Nous avons été témoins, vous et moi, de nombreux témoignages d'incompréhension eu égard au coût que pouvaient occasionner des passages fréquents ou de longues durées pour des usagers (...) dont on sait qu'ils participent totalement à la qualité de la prise en charge des patients. Je vous propose d'étudier la possibilité de maintenir un tarif forfaitaire et dissuasif (...). Cette question relevant de vos compétences directes, je ne souhaite toujours pas qu'elle soit évoquée en conseil d'administration mais je souhaiterais qu'elle donne lieu à une décision modulée que je laisse à votre appréciation ». Joint, hier soir à Paris, Alain Manville n'a pas trop goûté cette façon de faire. « Je suis surpris par la méthode. Envoyer une lettre administrative à la presse avant que j'en prenne connaissance est vraiment surprenant. Je ne comprends pas cela », a-t-il expliqué hier soir.

Jean-Jacques Sarciat

DANS NOTRE BOITE MAIL Qu'ils prennent le tram !

■ « Je tenais à réagir au sujet de l'article sur le stationnement payant à Richter. J'habite moi-même dans ce quartier, à Jacques Cœur plus précisément. Les étudiants se plaignent de places payantes trop chères, de qui se moque-t-on ? Vous qui êtes également dans ce quartier savez bien qu'à deux stations de tram il y a un immense parking à Odysseum, qui coûte au pire le prix d'un abonnement mensuel à la TaM (dérisoire en tarif étudiant) ! J'ai été étudiante à la fac de droit rue de l'Université, pensez-vous qu'on peut se

BREVES

CAFE D'ARCHITECTURE

C'est la reprise pour le CAFE d'architecture. Un rendez-vous intelligent à mettre notamment à l'initiative de Laurent Dufoux et de l'association Patrimoine et Architectures. Prochain thème : "Qu'est ce qu'une œuvre architecturale ?" par Hervé Gaff, architecte, enseignant à l'école nationale supérieure d'Architecture de Nancy, ce soir à 20 h, à L'Atelier, 4 rue Rabuffy, René au 04 67 63 95 89.

ENQUÊTES À L'HOLIDAY INN

Le Cercle des femmes d'action organise son traditionnel dîner-débat ce soir à 19 h 30 à l'hôtel Holiday Inn, rue Clos René. Le thème de la soirée sera : "Scènes de crimes : enquêtes policières", avec Francis Choukroul, directeur régional de la police judiciaire, chef de section technique et scientifique. Sur réservation : 22 € - 06 63 00 01 89.

SECTEUR SAUVEGARDE

Ce soir, à 19 h 30, salle Pétrarque, Philippe Saurel, adjoint chargé de l'urbanisme, présentera au public le projet de révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Montpellier, en présence d'Alexandre Mellesinos, architecte du patrimoine

ODYSSEUM-POLYGONE

La guerre à nouveau déclarée



Pour Nicolas Chambon, Icade Tertial prend la « responsabilité de rouvrir les hostilités ». Ph MG

■ « En février 2006, le protocole d'accord Odysseum est signé entre neuf partenaires. Il mettait fin à 10 ans de conflit. Aujourd'hui Icade Tertial bafoue ses engagements et ne respecte ni la lettre, ni l'esprit du protocole ». Nicolas Chambon, le président de la Socri, qui gère le Polygone, n'y va pas avec le dos de la cuillère. Dans son viseur, les annonces successives d'Icade concernant les enseignes qui vont s'implanter dans le centre commercial Odysseum. « Le protocole prévoyait que s'installent à Odysseum des enseignes qui ne sont pas représentées aujourd'hui dans l'Écusson ». Et Nicolas Chambon égrène la liste des implantations prévues « Armand Thierry, Sauramps, Afflelou, Petit Bateau... sur les 17 enseignes annoncées les trois quarts sont déjà à Montpellier. Et on nous annonce de nouvelles implantations qui confirment tout cela ». Nicolas Chambon ne s'arrête pas là. « Nous avons été assignés par Icade

Tertial qui conteste la clause d'exclusivité que signent les enseignes qui s'installent au Polygone. Cette clause prévoit un périmètre de 5 km à l'intérieur duquel il n'est pas possible d'installer deux marques identiques. Il protège le centre-ville de la concurrence déloyale depuis 30 ans. Il s'agit là d'une agression caractérisée qui nous pousse à sortir de notre réserve. Cette assignation est une déclaration de guerre », explique-t-il. Et Nicolas Chambon va plus loin : « Aujourd'hui, Icade Tertial met en péril la confiance entre les signataires du protocole. Icade prend la responsabilité de la réouverture des hostilités comme cela a déjà été le cas en 2001 ».

Le coup de gueule de Nicolas Chambon intervient alors que l'ouverture du volet commercial d'Odysseum est prévue dans 11 mois. Sera-t-il entendu ? Et quelles seront les réactions des autres signataires du protocole ?

Jean-Jacques Sarciat

RÉACTION « Nicolas Chambon devrait relire le protocole »

■ Joint hier soir au téléphone, Antoine Nougarede, le directeur général d'Icade (derrière qui on trouve la puissante Caisse des dépôts et consignation) a déclaré : « Nicolas Chambon devrait relire le

été signé. Nous respectons à la lettre le texte. A mon avis, le sujet est ailleurs ». Ailleurs ? Comme par exemple le vieillissement du Polygone qui devra affronter la structure moderne, dans laquelle se jettent le tram-

Donnez votre avis sur les grandes - et petites - questions d'actualité. Montpellier Plus. redaction@montpellier-plus.com

DES HOMMAGES A LA PELLE POUR AIME CESAIRE
La mort d'Aimé Césaire (voir page 8) a déclenché le flot habituel d'hommages posthumes. Le maire de Montpellier Hélène Mandroux s'est fendu d'un communiqué, comme bien sûr le président de la Région Georges Frêche. Qui ne perd pas de temps : Il va demander aux élus régionaux de rebaptiser du nom du poète martiniquais un des lycées de la région.

NEURÉVA VEUT RÉPARER LES NEURONES
Neuréva, créée au sein de l'Institut des neurosciences de Montpellier (Insem), est la seule PME qui participe au colossal projet de recherche européen « RESCUE ». Un programme, financé à hauteur de 2,7 millions, visant à développer des stratégies innovantes pour réparer la moelle épinière de personnes paralysées.



URBANISME

Révision, révision

Le secteur sauvegardé de la ville va subir une révision. Trente ans après sa création, les collaborateurs d'Alexandre Melissinos, le deus ex machina du secteur sauvegardé en France (voir photo), vont aller prendre des notes et des photos sur chaque parcelle, chaque bâtiment de la zone qui concerne l'Écusson, la ceinture au-delà du Jeu de Paume et ce jusqu'à la gare... Soit environ 94 hectares. Un travail de Bénédicte qui court sur cinq ans. Et ce ne sera pas de trop pour inspecter les 25 000 logements qui se trouvent dans le secteur sauvegardé de la ville. « Le plan de sauvegarde date de 30 ans. Il était nécessaire de déposséder un peu tout cela. Cette mission est menée en partenariat avec la Ville, sachant que l'État en finance l'essentiel. Nous adapterons les règles en suivant deux aspects que nous privilégierons : l'architecture et l'usage. Nous sommes dans une volonté de faire vivre le patrimoine et non plus de le figer dans le temps », explique Alexandre Melissinos.

Jean-Jacques Sarcaïl

INTERNET

Le Département fait appel à Rue89

Le Conseil Général a totalement repensé son site internet, transformé en news magazine. Depuis quelques jours, la page d'accueil du site institutionnel a été repensée, sous l'égide du service de la communication de la collectivité locale. C'est désormais un véritable webmagazine qui est proposé, avec des rubriques "À la une", "Sortir", une "image du jour" etc. D'ailleurs le site ressemble un peu à un site d'info classique. Normal : c'est l'équipe du site d'info national "Rue89" qui a réalisé le back office et formé les équipes, pour un montant de 75 000€. D.T.-R. <http://mag.herault.fr/>

BREVES

UNE PHOTO REDUCTRICE

La photo - et le titre du texte - publiés hier sur page 17 de MontpellierPlus pour illustrer une soirée d'été des secrétaires a provoqué une série de lectures réactions favorables sur <http://montpellier-plus.multiplics.com/> offertes de la part de femmes et de représentantes de ce métier. Nous présentons nos sincères excuses aux personnes blessées par ce cliché, forcément réducteur, qui ne correspond - et c'est un doux euphémisme - ni aux tâches ni au quotidien d'une secrétaire.

SUP DE CO VOIT VERT

Le groupe Sup de Co Montpellier lance sa première semaine de Développement durable du 21 au 24 avril. Lors de cette semaine, les étudiants pourront suivre une série de conférences, des projections de documentaires, etc.

PIRELSCHIN A 2014

Une nouvelle association vient de voir le jour dans le ciel local. "Montpellier-avant" est un club de réflexion dont l'objectif est la mise en valeur des énergies et des réflexions des citoyens. Première réunion dimanche samedi à 18h45 avenue de Baignagues.

SOCIAL

Manger pas cher pour se relancer

On ne fait pas de l'assistanat ni d'aide passive. On responsabilise les gens ». Marie-Christine s'occupe de la nouvelle épicerie solidaire mise en place depuis deux mois par l'association Saint Vincent de Paul, qual du Verdanson.

Un kilo de pâtes à dix centimes d'euros, de la mousse à raser à trente centimes, à peine plus pour un paquet de purée... Dans cette épicerie d'entraide, les produits sont nettement moins chers que dans n'importe quel supermarché. « Mais nous ne voulons pas nous substituer à un hard discount », précise la bénévoles.

Ainsi on y fait ses courses une seule fois par semaine, le mardi ou le vendredi. Et on ne peut pas y dépenser plus de 3,5 euros (+ 0,5 euro par personne à charge). Marie-Christine conseille pour la composition du panier, avec raison et cohérence. La dépense à l'épicerie solidaire équivaut à un panier de 30 à 40 euros de produits dans un supermarché classique.

« Ici, on n'accepte ni SDF, ni personnes errantes ». Le concept s'adresse à des personnes en difficultés qui ont un toit, et des revenus. « Les gens qui viennent ne sont pas des branleurs », ils sont surendettés, retraités ou vivent seuls avec des enfants à charge. Dans le bassin, Handicapés également. Comme Sébastien. Ça trentenaire fait ses courses toutes les semaines à l'épicerie solidaire avec sa compagne Marie. « Nous percevons, tous les deux, une allocation d'adulte handicapé, mais c'est trop peu. Nous avons chacun des enfants ».

Sébastien est client « depuis ma sortie de la Colombe (ndlr, hôpital psychiatrique), quand mon tuteur ne me donnait que 30 euros ».

MANIFESTATION

A La Poste, on riposte

Environ quinze personnes étaient réunies hier matin devant La Poste près de l'arrêt de tram Rondeliet. « Nous dénonçons les pressions exercées sur les agents », explique le secrétaire départemental de la CGT, Rey. Sept dossiers de harcèlement moral sont en cours et 30



Un panier plein pour 3,5 euros. M.G.

L'objectif des bénévoles de Saint Vincent de Paul : « grâce aux économies réalisées dans l'épicerie, régler ses problèmes économiques et se reprendre en main ».

Sébastien et Marie bénéficient de l'épicerie solidaire le vendredi. « Nos enfants viennent le week-end. Nous voulons pour eux un agrément, un petit plus ».

« Ça adoucit leur quotidien. Et ils en ont bien besoin », assure Marie-Christine, qui sert aussi de lien social. Dans cette épicerie, on ne fait pas que du commerce. « C'est un lieu d'accueil dans lequel l'accompagnement moral est important. Le besoin alimentaire est révélateur de nombreux autres problèmes ».

Une écoute, une aide qui sont partielles et ponctuelles. Elles ne couvriront pas tous les besoins des bénéficiaires. « On n'aide pas les gens plus de 12 à 18 mois. Les gens doivent se sortir de leurs difficultés ». Juste le temps de redonner l'envie d'avoir envie.

Nicolas Guyonnet
► Société Saint Vincent de Paul, 45 quai du Verdanson, 04 99 83 69 10.

conseils de discipline dont 20 à Montpellier ont eu lieu depuis le mois de juin. Les salariés dénoncent l'impossibilité d'établir un dialogue social. « Dans un plan de licenciement, tous les moyens sont bons pour se séparer des salariés » commente le syndicaliste. J. G.

Café Climat

L'agence locale de l'énergie organise depuis février, des Cafés Climats. Ils ont pour but de diffuser et d'échanger auprès du grand public des informations concrètes et utiles dans les domaines des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie. Le prochain Café Climat aura lieu sur le thème : *Les pompes à chaleur problème ou solution ?* Le 10 juin à 18h30, à l'Eden Café (17 bd Sarrahl).

Infos : Agence locale de l'Énergie de Montpellier - Salle Bagueot Esplanade Charles de Gaulle, 04 67 91 96 96
www.aie-montpellier.org

La Lirende primée

Une des futures réalisations de la ZAC de la Lirende a été primée au concours d'architecture "Maison Bas Carbone" lancé par Bleu Ciel EDE. C'est à la Foire de Paris, qu'Anne Demians, architecte de l'immeuble d'habitation Basic Carbon, Jean-Renaud Vidal, maître d'ouvrage de la société



Bonwefonds Marignan et Philippe Saurel, adjoint au maire délégué à l'urbanisme recevaient le 6 mai, le 1^{er} prix de ce concours national. Ce projet a retenu l'attention du jury pour ses performances en terme énergétique, grâce à l'utilisation de panneaux photovoltaïques, de système de circulation d'air et de pompes à chaleur. L'orientation du bâtiment permet de capter au maximum les rayons du soleil l'hiver et de s'en protéger l'été.

Protéger nos palmiers

Après le *Pyssandisia arizon*, un nouvel insecte ravageur de palmier s'installe en France, le *Rhynchophorus ferrugineus*, un charançon asiatique. Le charançon s'attaque aux palmiers aux phoénix des Canaries et aux palmiers dattiers. La Ville de Montpellier a décidé, pour protéger ses palmiers déjà affaiblis par le *Pyssandisia arizon*, d'anticiper l'arrivée du charançon. Depuis le début du mois de mai, le service des espaces verts a déposé une vingtaine de pièges aux quatre coins de la ville. Ces pièges ont été fournis et améliorés par l'INRA de Montpellier.

L'agenda de la maison de la prévention santé

En juin, la maison de la prévention santé accueille quatre expositions. Jusqu'au 15 juin sur les thèmes de *La qualité de l'air* et sur *Le bruit* et du 16 au 30 juin sur *L'eau pour tous* et *La démonsstration*.

Le jeudi 26 juin à 14h30, le professeur Bernard Guillot du service dermatologie du CHU Saint-Elloi animera une conférence débat sur les *Cancers de la peau : prévenir, dépister et traiter*.

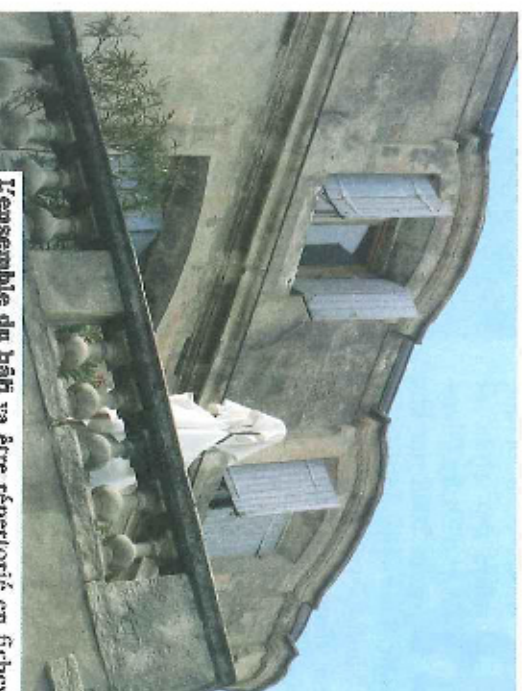
Infos : Maison de la prévention santé
6 rue Maguelone - 04 67 02 21 60. Espace Libre

En prévision de la future révision des règles d'urbanisme en secteur sauvegardé, une étude est menée par la Ville.

De nouveaux enjeux

« Nous ne voulons pas que le centre historique devienne une ville musée, indique Philippe Saurel, adjoint au maire délégué à l'urbanisme. Depuis plusieurs années, nous souhitions la modification des règles applicables au secteur sauvegardé. Celles-ci datent de 30 ans. Mais des problèmes juridiques ont contrarié leur révision. Aujourd'hui, l'opération est actée. Elle est menée par la Drie en partenariat avec la Ville et le service départemental de l'architecture et du patrimoine. »

Elle a pour but d'adapter le règlement d'urbanisme du centre ancien aux nouveaux enjeux urbains. Car le règlement du secteur sauvegardé, qui est l'un des plus anciens de France, doit être réactualisé régulièrement pour que la cité puisse évoluer avec son temps. « Il est aujourd'hui nécessaire d'adapter la ville en renforçant son aspect vivant. Cette révision est cohérente avec l'opération d'urbanisme Montpellier Grand Cœur, qui



L'ensemble du bâti va être répertorié en fiches.

agit sur les espaces publics, sur l'habitat, et revitalize le commerce. » Ce travail va s'étaler sur 5 à 6 années. Elle sera l'occasion de conjuguer conservation du patrimoine et grands objectifs de la ville en terme de vitalité du centre.

Pour cela, une mission d'étude a été confiée à Alexandre Melissinos en collaboration avec Christine Ancey et Gilles Scraphin, architectes du patrimoine. Dans un premier temps, ils sont chargés de dresser un diagnostic. Depuis jan-

vier, ils visitent les appartements et les bâtiments du centre ville.

La mission GrandCœur avec-tit chaque propriétaire de leur passage. Le travail de collecte des informations du bâti intérieur et extérieur se fait maison par maison et flôt par flôt. De cette analyse, il sera alors possible de dégager les futures règles. Elles seront adaptées aux nouveaux enjeux de la Ville, tout en préservant et mettant en valeur le patrimoine.

Infos : Mission GrandCœur
04 67 95 87 70

Le plan local d'urbanisme modifié

Par arrêté municipal n° DAP 2-2008 en date du 9 mai 2008, le maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme (PLU) pour une durée de 31 jours consécutifs, du mercredi 4 juin au vendredi 4 juillet 2008 inclus. Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête sont déposés à la mairie - salle 001 (hall d'entrée de la mairie) - 1 place Francis-Ponge. Chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête, du lundi au vendredi, sauf les jours fériés, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

L'architecte Anne Richard-Vigneron, est désignée en qualité de commissaire enquêteur par décision de la présidente du tribunal administratif. Elle se tient à la disposition du public à la mairie de Montpellier - salle 001 (hall d'entrée de la mairie). Le mercredi 4 juin de 9h à 12h, le jeudi 12 juin de 14h à 17h, le mardi 1^{er} juillet de 9h à 12h et le vendredi 4 juillet de 14h à 17h.

Par ailleurs, le public peut lui adresser ses observations écrites à l'adresse suivante :

Madame le commissaire enquêteur - Mairie - 1 place Francis-Ponge - 34064 Montpellier cedex 2, en précisant sur l'enveloppe l'objet de l'enquête publique dans le cadre de laquelle les observations sont faites.

Le public peut également recueillir toutes les informations utiles sur le projet de modification du PLU auprès de la Direction aménagement programmation (DAP) aux heures d'ouverture de ses bureaux, du lundi au vendredi inclus, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, à l'adresse suivante : Carré Montmorency (3^e étage) - 474 allée Henri II de Montmorency - 34000 Montpellier (tram L1 : Léon-Blum).

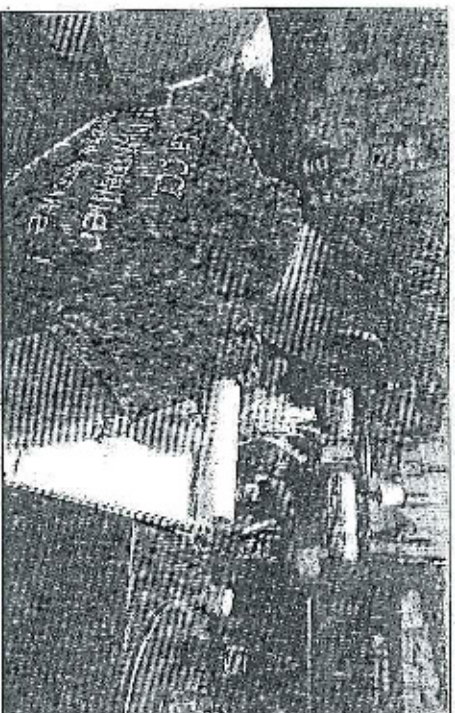
Dès leur remise à la Ville, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la DAP. A l'issue de l'enquête publique, le Conseil municipal approuvera par délibération le projet de modification du PLU.

Centre-ville La CCI sonde les attentes des commerçants

La Chambre de commerce et d'industrie de Montpellier sort de la chronique "généralistes patronales" et "faits divers" pour celle qui fait sa raison d'exister : le service aux commerçants. Et les commerçants, notamment ceux du centre-ville, la nouvelle équipe se devait de renouer avec eux un contact perdu depuis quelques mois.

C'est un peu le but de l'enquête que la CCI mène actuellement auprès des quelque 2 000 commerçants du centre-ville. Un questionnaire d'une page qui devra éclairer les élus de la chambre consultable sur les attentes de ses ressortissants.

Les résultats seront analysés dès la fin de l'enquête, début août, et feront ensuite l'objet de réunions entre les élus du collège "commerce" et les commerçants. Avec, en ligne de mire, la préparation de l'ar-



L'enquête est un moyen de renouer le lien avec les commerçants. J.-M. M.

trivée des futures enseignes d'Odysseum. « Cette enquête est une manière de renouer rapidement le lien avec les commerçants du centre-ville, explique Véronique Perez, présidente de la Mission centre-ville, récemment créée au sein de la CCI. La première

étape consiste à avoir une vue globale sur les attentes des commerçants, notamment dans la perspective de l'ouverture du futur centre commercial à Odysseum. » Mais Odysseum n'est pas forcément le premier souci des commerçants. « Les 1 000 pre-

miers retours de questionnaires font apparaître des préoccupations concernant l'insécurité, l'insularité et l'animation commerciale. Odysseum y est aussi, mais pas en première ligne. »

Comme d'autres commerçants de l'écusson, Stéphane, de la boutique de prêt-à-porter féminin Diana, rue de l'ancien Courrier, a reçu la visite d'une enquêteuse. « Il est vrai que nous faisons souvent la confusion entre la CCI et la mairie, on n'a pas forcément une idée précise de quel fait quoi », explique-t-elle. Ajoutant, concernant les relations avec la chambre consultable, que « le contact pour défendre nos commerces se fait surtout avec l'association des commerçants de la rue ».

A la CCI, on espère maintenant aller au-delà et reprendre en main tous les dossiers concernant le commerce. **K. MAUDUJ**

Urbanisme Début de révision du secteur sauvegardé

Mis en place en 1977, le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du secteur sauvegardé de Montpellier est aujourd'hui obsolète. La mairie montpelliéraine entend donc le mettre en révision. Une équipe d'architectes dirigée par Alexandre Mellissinos, lequel a dirigé des opérations similaires en France, a donc été mise sur pied. Et, mardi 15 juillet, a eu lieu une réunion d'information publique pour laquelle Philippe Saurer, adjoint délégué à l'urbanisme « *est arrivé que la salle fût comble* ». Mais, pour cela, eut-il fallu qu'il y ait plus de communication. Voir une affiche sur la porte de la salle Rabelais, annonçant cette réunion, afin que de nombreux Montpelliérains le sussent.

Donc, devant une petite chambre, ledjoignant à l'urbanisme a rappelé les objectifs du PSMV : « Dresser un diagnos-



L'un des buts du plan : « Rendre le cœur de ville plus marchand ». J.-M. M.

tic patrimonial du secteur à sauvegarder et réfléchir au renouvellement urbain sur la ville existante. » Pour Philippe Saurer, le renouvellement urbain s'inscrit dans la suite du secteur sauvegardé et la municipalité « *entend travailler dans un tissu*

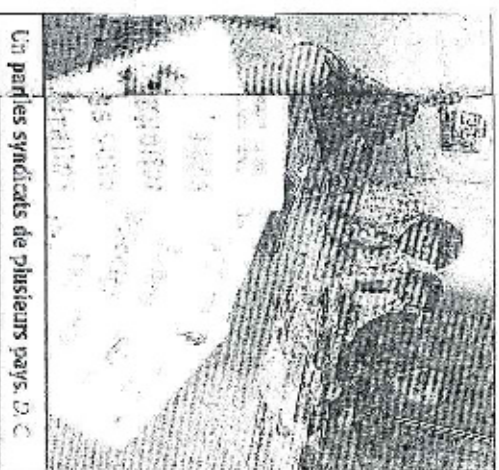
urbain déjà préparé ». Une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) de 200 ha comprenant : l'avenue de Lodève, Gambetta / Clemenceau et Sud gare servant de fils rouges dans le réaménagement urbain. Le but étant aussi une dyna-

matisation commerciale afin de « rendre le cœur de ville plus marchand. Le cœur de ville doit grandir comme les quartiers périphériques », a insisté Philippe Saurer.

Alexandre Mellissinos a, en préambule, lancé : « La mise en place d'une telle procédure est souvent une corvée insupportable mais personne n'a jamais demandé à s'en relever. » Ainsi, avec son équipe, il travaillera sur un secteur de 97 ha composé de 2 195 parcelles « dont l'ensemble des immeubles sera visité », a-t-il précisé. En effet, là où est mis en place un plan de sauvegarde, le réaménagement ne peut être standardisé car il ne s'agit pas de fabriquer un centre ancien stérilisé.

Une étude de 4 ans prenant en compte l'histoire du patrimoine et du bâti local devrait permettre de mener à bien cette réflexion. **F. CH.**

Empes, logement : les saisonniers



Un panel syndical de plusieurs pays. D. C.

En cette sur 7, au-delà des douze heures quotidiennes. Les difficultés d'accès à l'information pour les salariés employés dans les petites entreprises et les travailleurs étrangers restent aussi un cheval de bataille de l'UO.

Un partenariat a été établi entre les syndicats : Solidarnosc Pologne, UGT Tunisie, UGT Algérie et Seelad-Agde. Les UGT Portugal à l'attention des 20 000 salariés de l'étranger. Des documents traduits sont ainsi disponibles à l'attention de ces salariés. « Au Portugal, le montant du Smag s'élève à un tiers de celui de la France. Le travail au noir en milieu rural est très pratiqué. De fait les Portugais sont enclins à tomber dans ce système », a souligné Jorge Santos, militant syndical portugais.

Si tout est loin d'être parfait, Alain Crock estime que des discussions intéressantes se déroulent avec Jacques Mestre, président du syndicat de l'hôtellerie et de la restauration. Mais, pour l'heure, rien de concret n'a été signé. **F. CH.**

RAMME

Stages allongés. L'asso de Montpellier propose deux du 26 juillet de 9 h à 18 h, elle organise un shiatsu allongé, formation par le shiatsu traditionnel (FFST). Ce stage pratique et complet par un DVD se déroulera au centre d'Arts corporels, un centre en pleine nature. Les 2 et 27 juillet (au matin), un stage en plein air d'une pratique chinoise de santé pratique japonaise de méditation. Renseignez au 06 84 78 31 91.

MORTES-MORTES
JUILLET 2008
NUITS DE SEL
REPART SUD - 22H - PLEIN AIR

Vendredi 18 juillet
 d'Europe
Morganat Riquenow

Samedi 19 juillet
 Zéline Zonzon
Osez Morganat

Ballet

10-19-27 JUILLET 2008
MONTEPPELLIER
festivals de poésie

Des pays de la Méditerranée

Les ingrédients du futur plan de sauvegarde

Alexandre Melissinos :
« Un plan de sauvegarde s'applique parcelle par parcelle. On fait du sur-mesure »

200

hectares en ceinture de l'Ecusson sont concernés par le nouveau plan de sauvegarde du secteur ancien de Montpellier.

L'implication

Pour A. Melissinos, « on peut faire un plan de révision et produire un règlement général, mais la question est de savoir si les gens ont envie de bien vivre leur ville ou pas. Tout dépend des Montpelliérains. A Bayonne, on n'a plus besoin de dire les choses, tout le monde les partage ».

VOTRE CONTACT

RESPONSABLE RÉGIONAL, Jean-Marc Matalon, 35, cours Pierre-Puget, 13286 Marseille cedex 06
- Tél. : 04.91.13.78.03, fax : 04.91.13.78.04, e-mail : jean-marc.matalon@groupe-montpellier.fr

PROJETS _ page 117

PERMIS DE CONSTRUIRE _ page 127

Mission Grand Coeur		
Info	ACHOP	Class'

BOUCHES-DU-RHÔNE

Matrad bâtit son avenir en entreprise générale

Créée en 1977 par Antoine Mareschi, ex-dirigeant de «La Marseillaise», une entreprise de gros œuvre ayant cessé son activité quelques mois plus tôt, la société Matrad a rapidement pris son envol. À la tête d'une petite équipe de maçons issue de l'ancienne structure, l'entrepreneur - qui a installé sa société dans sa maison familiale des Milles - se positionne sur les opérations de construction et de rénovation précédemment confiées à «La Marseillaise».

Séduits par le professionnalisme et le savoir faire technique de la jeune PME, les maîtres d'ouvrage privés et publics du département confieront à Matrad des chantiers de plus en plus importants. De l'hôpital d'Aix-en-Provence à l'usine Chambourcy de Marseille, des plus grands ensembles résidentiels (comme la cité de la Rouvière, au sud de la métropole phocéenne) aux mas provençaux de l'arrière-pays, l'entreprise d'Antoine Mareschi accumule les références et les contrats.

À la fin des années 1980, le fondateur de Matrad décide de pren-



Maryvonne Balme, dirigeante de la société. Au fil du temps, Matrad complétera la gamme de ses activités en intégrant de nouveaux métiers.

dre du recul. Sa fille Maryvonne, fraîchement diplômée en gestion, et son gendre Bernard Balme, un ancien cadre de GTM, intègrent la société.

Nouvelles activités

Ils seront rejoints, quelques années plus tard, par Jean-Marc Mareschi, le frère de Maryvonne. Cette dernière se plongera d'abord dans les dossiers administratifs, jusqu'alors gérés par sa mère, avant de par-

courir les chantiers «pour apprendre toutes les facettes du métier». Quant à Bernard Balme, il ne tarde pas à développer une nouvelle compétence, le sol résine. D'abord intégrée au sein de la société, puis dans une structure autonome (CoBaMa) à partir de 1996, cette activité ouvre de nouveaux marchés au groupe familial qui s'est doté d'un nouveau siège à Bouc-Bel-Air. Au fil du temps, Matrad complétera la gamme de ses activités en inté-

grant de nouveaux métiers, notamment le plâtre, l'étanchéité liquide, et récemment l'électricité.

«Aujourd'hui, mon ambition est de faire de Matrad une véritable entreprise générale, en agglomérant progressivement de nouveaux savoir-faire autour de la maçonnerie traditionnelle. Lorsque nous n'avons pas les compétences en interne, nous sous-traitons certains lots à des artisans sélectionnés pour leur qualité et leur fiabilité», indique Maryvonne Balme.

Structure de taille familiale

Au lendemain de son trentième anniversaire, Matrad affiche une belle santé. Avec une quinzaine de fidèles collaborateurs, la société réalise un chiffre d'affaires de 1,5 million d'euros, tandis que le volume d'activité annuel de CoBaMa (sept salariés) approche les 800 000 euros. «Même si la conjoncture reste très favorable, je tiens à conserver une structure de taille familiale. Un développement trop important nous éloignerait des valeurs humaines qui caractérisent l'entreprise depuis sa création», ajoute Maryvonne Balme. JEAN-MARC MATALON ■

MARSEILLE

Réhabilitation lourde pour la résidence des Catalans

➤ Construite dans les années 60, la résidence des Catalans, à Marseille, (une tour de 15 étages et deux bâtiments R+8 et R+4) fait actuellement l'objet d'un important chantier de réhabilitation. Pour réparer les pathologies des structures dues à l'air marin (éclatement des bétons, corrosion des aciers, fragilisation des ouvrages) Habitat Marseille Provence (maître d'ouvrage) et son assistant, le BET Setor, ont confié les travaux aux entreprises Acro Bat'in (démolition), Spic Bati-

gnolles Technologies (reconstruction des poteaux) et Space (peintures et garde-corps). Le chantier, dont le coût est estimé à 3 millions d'euros, a nécessité la mise en place de deux plates-formes FRSM 1500 de Fraco pour assurer la mise en sécurité du processus de démolition des poteaux de structure, des opérations de purge et de réparation des bétons en partie horizontale, ainsi que le démontage des anciens garde-corps métalliques. ■

MONTPELLIER

Le plan de sauvegarde du centre ancien en révision

➤ La révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur du centre ancien de Montpellier, réclamée par la ville depuis 1999, a été confiée à Alexandre Melissinos. Le précédent règlement datait de 1977.

«Le PSMV en vigueur est un peu l'enfant de son époque, souligne Alexandre Melissinos. Le principe était alors de protéger, de mettre sous cloche. Il est aujourd'hui de mettre en valeur. Nous cherchons à favoriser une dynamique plutôt

qu'un arrêt sur image.» La révision doit durer cinq ans. Le nouveau règlement devrait toutefois être rédigé, dès cette année, pour être «frotté à la réalité».

Le secteur sauvegardé de Montpellier couvre, aujourd'hui, 94 hectares (contre 52 ha initialement). Depuis l'année 2006, il est prolongé à l'ouest et au sud par trois ZPPAUP (zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) couvrant une surface de 200 hectares. ■

MONTPELLIER

SSONS ÉCOLO
ps de
trum ont une
is hier. Un
semble pour le
pour poissons
ra
tre étages
quilles
e Nostrum
sation des
trane, à
être de
sité en milieu
et flore) et
otiers
les est adapté
s de poissons
l'attrance
vercheur
société Egis
r-échi très
to M. G.



OCATION
E VÉHICULES
UTILITAIRES
partir de 12 € TTC
(par demi-journée)
Normes en supplément

Espace Commercial
Bocaud
Jocov

35 boutiques à votre service

DU 29 AVRIL AU 5 MAI

Netto
Les Mousquetaires

INTERMARCHÉ
Les Mousquetaires

LE DÉ JARDIN 7 PIÈCES EN EUCALYPTUS FSC

longue : 150/200 x 90 cm - hauteur : 74 cm

plantes : 45 x 59 cm - hauteur : 95 cm

plantes : 54,5 x 59 cm - hauteur : 95 cm

249 €

• VIN DE PAYS D'OC SYRAH ROUGE

Cloître Saint-Vincent, 13° - Carton de 6x75cl

1 CARTON ACHETÉ = 1 CARTON OFFERT

(soit 2,60 € le litre) - À consommer avec modération... 23,40 €

• YAOURT À BOIRE «MELIVI»

SAVEUR VANILLE OU FRAISE

Transformé en France - (750 g, soit 1,32 € le kg)..... 0,99 €

• EPAULE CUITE 8 TRANCHES «FINERON»

Transformé en France - (360 g, soit 2,87 € le kg)..... 1,03 €

NOUVEAU : LA BAGUERIE Horlogerie - Bijouterie dans la galerie marchande Intermarché

LE DIMANCHE MATIN DE 8 H 45 À 12 H

LUNDI AU JEUDI DE 8 H 30 À 20 H

VENDI ET SAMEDI DE 8 H 30 À 20 H 15

OUVERT LE DIMANCHE MATIN DE 8 H 45 À 12 H

DU LUNDI AU JEUDI DE 9 H À 12 H 30 ET 14 H 30 À 19 H 30

VENDREDI ET SAMEDI DE 9 H À 19 H 30

Donnez votre avis sur les grandes - et petites - questions d'actualité : Montpellier Plus, redaction@montpellier-plus.com

DOMERGUE ET LES CONTENEURS DE MANDROUX
Le chef de file de l'opposition municipale UMP, Jacques Domergue, trouve « singulière » l'idée d'Hélène Mandroux d'installer des conteneurs en guise de studios (lire notre édition d'hier) : « Il serait mieux de revendre la nouvelle mairie à l'Agglo et avec cet argent de construire de vrais logements pas des préfabriqués ».

MANIF DEVANT L'USINE DE MÉTHANISATION
Ce matin, à 8 h 30, l'association des riverains de la Zac Garosud se mobilise devant l'usine de méthanisation. Les habitants du quartier manifesteront pour dénoncer « la prolifération de mouches, de rats et de moutettes, qui, accompagnés d'odeurs nauséabondes, font vivre un véritable cauchemar aux quartiers alentours ».



VERBATIM

Quand Frêche fait l'architecte

« Je tiens à saluer le journaliste qui se cache au fond de la salle. Mais je suis ici que pour parler architecture ». Hier l'amphi 1 de l'école d'architecture était bondé pour la conférence inaugurale du cycle "Montpellier territoire de projets" donnée par Georges Frêche. Un amphi bondé, le lyrisme... Frêche ne se refait pas, il a balancé. « La politique c'est l'art de tuer », en mise en bouche. « Raymond Dugrand (M.D.L.R. : l'adjoint à l'urbanisme qui a pensé Montpellier), en politique il vaut 3 ». « Je suis toujours candidat, ceux qui me mordent les mollets ne sont que des chiots ». « Jeanjean, le maire de Palavas, je l'ai eu en cours. Il était nul. Je lui ai dit "Va à Palavas vendre des terrains avec ton père parce que tu ne seras jamais agrégé" ». « Domergue, il faut le garder au cas où la droite mettrait un bon ». « Hélène Mandroux, elle est élue depuis 2004. En 2014, cela fera dix ans. Dix ans cela suffit. Place aux jeunes ». « Vous avez remarqué que je ne dis rien contre le Conseil général. En 2014, les Départements seront supprimés. Il faut attendre 5 ans. Faut pas s'éparver ». Sinon à part cela, Frêche a parlé de la création d'Antigone en 1981.

Jean-Jacques Sarciat

SECTEUR SAUVEGARDÉ

La révision est lancée

Ce soir, à 18 h 30, Philippe Saurel, adjoint à l'urbanisme et l'architecte Alexandre Melissinos animeront, salle Pétrarque (place Pétrarque), une réunion d'information sur la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du secteur historique. Une étude de plusieurs années durant laquelle l'équipe de Melissinos sera amenée à visiter tous les immeubles du pé-

BREVES

DEUX DANSEURS

Le chorégraphe Patrice Barthes recherche cent amateurs pour sa nouvelle création qui sera présentée au prochain festival de Montpellier Danse, du 20 juin au 1er juillet. Il donnera ainsi "Rendez-vous", une chorégraphie pour place publique ou "comment brécher une ville par les sensuels ?". Une réunion d'information est organisée avec le chorégraphe le jeudi 14 mai, à 19 h, à l'Atelier, place de l'église à Villeneuve-Magnano. Contact : 04 67 60 06 13.

DÉBAT

Il va y avoir du sport à 17 h à l'amphi 007 de la fac de droit. Un débat est en effet organisé par les Jeunes Populaires et le MJS autour des collectives territoriales. On annonce Jacques Blanc, Jacques Domergue, Arnaud Julien, Frédéric Lafforgue, Pierre Mauro et Max Levita. Pour les prois, Michel Clapier, agrégé en droit public, Jean-Marc Malho, maître de commerce en droit public et Hubert Pérez, directeur du centre de recherche sciences Po de Montpellier. Tout ce beau monde parlera sur le thème : « Quel dessein pour la France de demain et quel avenir pour nos collectivités ».

COMMERCE

Alban Zanchiello, nouveau manager du centre-ville



Licencié par Enjoy, Alban Zanchiello a été choisi, hier, par le jury. Archives

La disgrâce aura été de courte durée. Licencié d'Enjoy-Montpellier il y a deux mois pour une raison assez obscure, Alban Zanchiello est revenu brillamment sur le devant de la scène hier. A l'issue du grand oral organisé par l'institut Florian Mantione dans les locaux de la Mission Grand-Cœur pour choisir le premier manager du centre-ville, l'ancien chef de cabinet de Georges Frêche a fait l'unanimité auprès des six membres du jury (ndlr, trois représentants de la CCI et trois de la mairie). A l'issue d'une « brillante » prestation de 45 minutes, Alban Zanchiello a été désigné à l'unanimité pour devenir le nouvel animateur des commerçants montpelliérains. Un choix qui doit être officialisé dans les prochains jours par le maire et le président de la Chambre de commerce. « Il n'y a pas eu photo, confie

l'un des membres du jury. Alban Zanchiello a été très convainquant. Il a été le seul à proposer un projet exhaustif pour la ville. Son programme a emballé le jury. Les autres candidats n'avaient pas le punch et ne connaissaient pas assez Montpellier » (1). Attendu depuis plusieurs mois, le nouveau manager du centre-ville devrait entrer très vite en activité. Et autant dire qu'avec l'ouverture du centre commercial d'Odysseum en septembre, le travail ne manque pas. « C'est un nouveau métier difficile qui demande beaucoup de finesse pour faire le lien entre la politique et les commerçants, poursuit le membre du jury. Zanchiello est la personne idéale pour ce poste ». J.-M. S.

► (1) Les trois autres candidats étaient de Saint-Brieuc, Nîmes et du Cap d'Agde.

EN PROJET

Une pépinière pour les avocats

"Barreau de Montpellier recherche local d'au moins 300 m² proche des tribunaux pour accueillir de jeunes avocats". La petite annonce émane du bâtonnier Latitia Janbon en personne.

La présidente de l'Ordre des avocats veut en effet créer à Montpellier une pépinière d'avocats pour assurer leur première installation. « Cela répond à un vrai besoin, estime la

espace servira à aider les jeunes avocats à lancer leur clientèle. Il pourra abriter une vingtaine de confrères avec un secrétariat commun, un aide comptable et du matériel fourni par l'Ordre. Chaque avocat y resterait entre 18 mois et 2 ans ».

Autre avantage selon Me Janbon : la collaboration. « Cette pépinière va leur permettre de mieux se connaître et, pourquoi pas, ensuite de se

Nicki Libre des 17/04/08

Midi Libre

21ME RA + MCV
5 QUESTIONS A...



Alexandre MELLISSINOS
Responsable de la zone sauvegardée de Montpellier

« Le but : faire vivre la ville »

En quoi consiste la révision du plan des zones sauvegardées ?

L'Etat, par l'intermédiaire de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), a choisi de me confier le projet de la révision du secteur sauvegardé de Montpellier. Au départ, la procédure, au niveau national a été engagée avec la loi Malraux de 1962. Ici, le plan de sauvegarde date de plus de trente ans et a besoin d'être révisé. Cette mission démarre maintenant et durera cinq ans, en partenariat avec la Ville. L'Etat en finance l'essentiel.

Comment envisagez-vous votre mission ?

Il s'agit d'un plan d'urbanisme de révision sur les centres anciens de Trousson et d'extension sur ses abords (de la clinique Saint-Charles au Peyrou et jusqu'à la gare). Nous adapterons les règles selon les spécificités des bâtiments, parcellaire, logement, logement par logement. Deux aspects sont à privilégier : l'architecture et l'usage. Nous allons essayer de protéger les édifices tout en les mettant en valeur. Le patrimoine n'est pas une chapelle de plomb. Nous sommes plus dans une dynamique que sur un arrêt sur image. L'objectif reste de faire vivre la ville.

Concrètement, de quelle façon allez-vous procéder ?

Mes collaborateurs ont déjà commencé à aller voir les parcelles pour prendre des photos et des notes sur les différents bâtiments. Dans un deuxième temps, ils iront visiter les appartements et rencontrer les habitants qui le souhaitent. En tout, le plan concerne environ 20 000 à 25 000 logements sur 94 hectares. Recueilli par E. C.

MONTPPELLIER

Affaire Des pots-de-vin pour des logements sociaux ?



Charital Chassomerie, ici chez un locataire d'ACM en 2004, a été mise en examen pour trafic d'influence. D. C.

Agissant sur commission rogatoire, les enquêteurs de la division économique et financière de la PJ (police judiciaire) l'ont en effet placée en garde à vue en début de semaine. Hier après-midi, elle a été présentée devant le magistrat instructeur qui lui a notifié sa mise en examen pour trafic d'influence. Elle est ressortie libre du palais de justice, hier soir, placée sous contrôle judiciaire, ni le parquet ni le juge n'ayant demandé sa mise en détention.

Pour l'heure, Charital Chassomerie nie farouchement les faits qui lui sont reprochés. En fait, la PJ s'est intéressée à elle suite à diverses plaintes déposées par des Montpellierains en quête de logement social. Ces différentes personnes - on parle d'une demi-douzaine - ont toutes at-

firmé s'être fait promettre une intervention auprès d'ACM (ex-Opac) pour obtenir un logement social contre monnaie sonnante et trébuchante, les différences affaïrés couvrant une période allant de 2004 à début 2008, soit avant les élections. Les plaignants soutiennent qu'ils lui ont remis à chaque fois des sommes variant de 250 € à 1 000 €. Et au final, ils n'ont rien vu venir...

S'agit-il d'une vengeance ? D'un règlement de comptes

contre celle qui faisait la pluie et le beau temps dans le milieu du logement, notamment à La Paillade ? Les enquêteurs ne semblent pas accrédié la thèse du complot face à la diversité des témoignages. Charital Chassomerie, elle, aurait tout juste reconnu avoir perçu de toutes petites quantités d'argent mais, affirmé-t-elle, qui s'apparentaient à des cadeaux de remerciement de la part de locataires. Elle ne siègeait pas au sein d'ACM mais elle connaissait

tout le monde. Et de toute façon, a-t-elle aussi affirmé, ces quelques billets étaient destinés à son association. Reste à élucider deux problèmes si les faits sont établis : si le système a échoué pour certains, a-t-il fonctionné pour d'autres ? Et si tel était le cas, la mise en examen bénéficiait-elle d'une complicité au sein des commissions d'attribution d'ACM pour favoriser les dossiers retenus ?

Yanick PHILIPPONNAT

La Paillade, tremplin d'un parcours en politique

Depuis une dizaine d'années, Charital Chassomerie est une figure incontournable dans le milieu associatif du logement. Comme pour son engagement à toute épreuve mais aussi pour ses coups de gueule, son implication lui a servi de tremplin à une carrière politique.

Membre de la Fédération nationale du logement Land-guedoc-Roussillon, elle présidait aussi l'une des associations des locataires de La Paillade et se targuait de re-

présenter plusieurs centaines d'adhérents. Elle est du coup très proche des personnels d'ACM.

En 2001, elle avait été élue conseillère municipale d'opposition sur la liste d'Olivier Dugrip (RPR-UDF), avant de prendre ses distances, en siégeant en 2007 parmi les sans-citoyenne, puis en ralliant très récemment le MRG (les Chevénementistes).

Si elle a pris une sacrée veste en 2007, en se présentant aux législatives sur la 2e circonscription, à La Paillade, (0,37% des voix pour sa liste "Rassemblement pour le changement et la défense du citoyen"), elle rêvait de décrocher un fauteuil dans la majorité sortante. D'ailleurs, lors de la présentation publique mais non définitive de sa liste, Hélène Mandroux s'était félicitée de la voir réapparai-

tre sous l'étiquette MRG. Elle était pressentie pour occuper une place entre la 51e et la 59e. Avant finalement, de disparaître dans l'annuaire de la liste dérivative... de l'échec.

« Dans le monde du logement, elle a tissé un grand réseau. Elle connaît énormément de monde, les agences, les commissions, toutes les franges, décrypte un connaisseur de La Paillade. Il y a quelques années, elle était assise virulente contre ACM mais, du jour au lendemain, elle s'est rangée de leur côté. »

« C'est quelqu'un de passionnée et qui vit avec beaucoup de revenus. C'est très étonnant. Elle a peut-être été tentée ou elle a peut-être plutôt voulu faire vivre son association, estime un proche. C'est une personne exubérante, qui remue des montagnes. »

Y. P.



Très proche d'ACM.

Il veut mieux l'avoir avec que contre soi... Mais c'est quelqu'un de très sympa. Et elle a toujours dit qu'elle était tranquille, beaucoup lui est venu... »

www.toyota.fr

3 500€ de Prime Famille

1.150 € d'équipement

2.350 € de remise/reprise*

AUJOURD'HUI

Collecte de sang. - De 10 h à 19 h, à l'Opéra-Comédie, l'établissement français du sang et le Rotary Club du Grand Montpellier organisent une grande collecte de sang. Cette action au succès grandissant leur permet de récupérer un litre de sang par minute. Cette année, plusieurs partenaires se joignent à l'opération notamment en sports avec les équipes de Montpellier : rugby (MHR), foot (MHSC), handball (MHB) et basket (én (MAB). Des places de stade, maillots, tee-shirts, posters seront offerts aux donateurs. Également demain.

Salon anglais. - À 18 h, au Wall Street Institute, au Triangle (26 allée Jules-Milhaud), le salon anglais permet de discuter entre francophones et anglophones habitant la région. Entrée libre. 04 99 74 22 74.

Patrimoine. - À 15 h, départ de l'office de tourisme (esplan Charles-de-Gaulle), visite du centre historique, de la place de la Comédie aux jardins du Peyrou. Durée : deux heures. Tarifs : 6,50 €, réduit 5,50 €. Sur inscription. 04 67 60 19 27

Surpoids. - À 18 h 30, au Bermudas Clarobus (Le Trianglé, niveau bas), rencontre-débat et séance de dédiaces avec Gérard Apfeldorfer, psychologue et psychothérapeute, sur le thème "Comment faire la paix avec soi-même".

en ville 8 heures

11°

14°

LA PUCE

À L'OREILLE

Après Madonna, l'Après Madonna, pour inaugurer la fête de spectacle du parc Montpellier espère une autre star : Carla Pour l'inauguration de Saurempps Odysseum fois, prévue en août ; Jean-Marie Sevestre, de la librairie, fait le 5 auprès des agents de madame Sarkozy. Par extravagant qu'on pourra imaginer : la star a une dette envers Saurempps Il y a un an, elle avait la rencontre programmée à Montpellier à l'occasion de la sortie d'une anthologie de poèmes... mais elle n'était pas encore l'épouse du président de la République.

Campus : la mairie prévoit 1 milliard d'Alors qu'un conseil municipal extraordinaire se réunira demain soir, débattre du sujet, Hélène Mandroux a confirmé, que la Ville mettra tout en œuvre pour obtenir la création d'un campus universitaire près de la de Mende. « Ce projet représente une valorisation d'un milliard d'euros, estime l'élu. Tout le quartier au-dessus du centre hospitalier fait l'objet d'un aménagement urbain planifié, avec un travail de voirie, une circulation douce en pié cycle et un renforcement du logement étudiant. »

Un nouveau campus d'environ 20 000 étudiants qui pourrait émerger dans dix ans.

Centre ancien. Le règlement d'urbanisme du secteur sauvegardé de Montpellier est devenu obsolète. En quatre ans, A. Melissinos architecte du patrimoine a pour mission de le réviser.

L'Ecusson va faire reluire sa ceinture

« Quinze juillet, quinze personnes... » dira Patrice Bonnin, dans une boutade. Le directeur de la mission Grand Cœur à Montpellier n'a pas menti. Seule une poignée de Montpelliérains a assisté, mardi, à la réunion d'information sur la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé (PSMV) qui se tenait salle Rabelais, bd Sarraïl. « Nous avons fait cette réunion un peu tard dans la saison », reconnaissait Philippe Saurel adjoint au maire délégué à l'urbanisme, mais il fallait la faire parce que la machine s'est déjà mise en route ». La prochaine réunion se fera en octobre. Tout au long du processus de révision du PSMV, qui n'est autre qu'une révision du règlement d'urbanisme concernant le secteur sauvegardé de Montpellier, datant de 1977 et devenu obsolète, trois réunions de concertation avec les habitants sont prévues par an.

200 hectares concernés sur la ville

Confiée à Alexandre Melissinos, architecte du patrimoine spécialiste de ces questions (1) et à son équipe, la révision du PSMV de Montpellier va durer de quatre à six ans. Le maître d'ouvrage de cette étude est la DRAC LR (2) en étroite collaboration avec la Ville, sous le regard attentif de l'Architecte des Bâtiments de France.

Instauré par la loi dite Malraux de 1962, un secteur sauvegardé est une mesure de protection d'un centre urbain historique et plus largement d'ensembles urbains d'intérêt patrimonial. Il en existe une centaine en France, et trente villes en réclament un.

« Le nouveau plan de sauvegarde va s'appliquer sur tout l'Ecusson, déjà en secteur sauvegardé, plus une extension sur les abords immédiats, depuis Saint-Charles, Peyrou, jusqu'à la gare. Cela fait à peu près deux cents hectares », explique Alexandre Melissinos. Sur toute cette zone, l'objectif est de dresser un diagnostic patrimonial précis : « évaluer, immeuble par immeuble,

son intérêt, architectural, historique, anecdotique, à l'extérieur, à l'intérieur, et déterminer si on le protège ou non... ». Mais attention « un plan de sauvegarde n'est pas un plan patrimonial mais un plan d'urbanisme », insiste-t-il. Il n'a pas l'ambition de créer « une ville-musée, ce qui n'a pas de sens », mais il s'occupe aussi « des axes de circulation, du logement, des commerces ».

Le manque de commerces de proximité

Bon point pour l'Ecusson, sa piétonisation depuis août 2004. Pour le logement, « il y a un énorme travail qui est actuellement fait par la mission Grand Cœur », estime l'architecte. Un peu avant, Philippe Saurel avait rappelé que la Ville « est dans les rails » concernant son projet de

créer mille logements et cinq cents logements sociaux en cœur de ville d'ici 2010.

C'est par contre le commerce qui pêche. « Sur Montpellier, nous avons le problème de la disparition des commerces de proximité », pointe l'architecte. Un handicap certain. Mais là aussi, Philippe Saurel a sorti des réponses de son chapeau. Trois moyennes surfaces de 800 m² devraient prendre place dans le secteur sauvegardé « dès que nous aurons le foncier disponible », a-t-il promis.

CATHERINE WINGTRINER

(1). Il s'est occupé de sept secteurs sauvegardés en France, dont Bayonne et Flageac, a travaillé au plan de Prague...

(2). Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Sauvegarder notre patrimoine

Le secteur sauvegardé de Montpellier disposera bientôt d'un nouveau règlement avec des règles d'urbanisme qui lui sont propres.

L'Écusson et ses abords constituent un héritage historique, artistique et architectural de haute valeur qu'il est impératif de protéger. Ce périmètre de 97 hectares est soumis à un règlement d'urbanisme spécifique : le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV). Avec un règlement vieux de 37 ans, sa mise à jour était nécessaire. Approuvé par le Conseil municipal le 17 février, le nouveau règlement devrait entrer en vigueur en fin d'année, après avoir fait l'objet d'une enquête publique (prévue cet automne). Sa révision a été confiée à Alexandre Mélianos. Durant ces six dernières années, cet architecte du patrimoine a mené un véritable travail de titan, visitant un par un les quelque 2500 bâtiments du périmètre, relevant toutes leurs richesses et caractéristiques extérieures et intérieures. Pour chaque parcelle, il a évalué ce qui constituait un intérêt patrimonial et l'a noté scrupuleusement. Cet inventaire servira désormais de référence lors des futures

demandes de travaux qui seront soumises à autorisation et à l'avis conforme de l'architecte des Bâtiments de France.

Trouver un équilibre

Le prochain règlement permet de requalifier le bâti dégradé et inadapté tout en préservant et mettant en valeur le patrimoine ancien. Il est destiné à définir dans quelles conditions le bâti

doit être pris en compte par les projets s'implantant dans le quartier. Il ne s'agit ni de laisser se dénaturer le quartier, ni de tout figer sans possibles évolutions. L'objectif est de trouver un équilibre entre une politique dynamique de valorisation du territoire et de développement du territoire. Ainsi, il impose, par exemple que les façades commerciales s'harmonisent avec le caractère de la

rue et de l'immeuble où elles se situent. Les enseignes doivent être de couleurs blanches, noires ou vertes antiques. Quant aux climatiseurs, ils doivent désormais être encastrés et recouverts d'une grille en métal ou en bois.

Plus d'informations auprès de la Mission GrandCœur, 17 boulevard du Jeu-de-Paume, 04 34 88 79 40.



*L'Écusson abrite 97 monuments historiques classés et inscrits.

Salvagardar lo patrimoní nòstre

L'airal salvagardat del Clapàs aurà lèu un règlament novèl que definís règlas d'urbanisme que li son pròpias.

L'Escudet e son ròdol constituïsson un eretage istoric, artistic e arquitectural de brava valor qu'es imperatiu d'aparar. Aqueste perimètre de 97 ectaras es aital sotmès a un règlament d'urbanisme especific: lo plan de salvagarda e de mesa en valor (PSMV). Amb un règlament vièlh de 37 ans de temps, sa mesa a jòrn era necita. Aprovat pel Consèlh municipal lo 17 de febrèr, lo règlament novèl devrà cintrar en aplicacion en fin d'annada, aprèp aver fach l'objècte d'una enquesta publica (prevista aquesta davalada). Sa revision es estada fizada a Lissandre Melissinos. Del temps d'aquestas siéis annadas passadas, aqueste arquitecte del patrimoní a menat un verradièr trabalh de titan qu'a vistalhat un per un los 2500 bastiments del perimètre, qu'a relevat totas sas riquesas e caracteristicas extèrias

e intèrias. Per cada parçan, a evaluat çò que representava un interès patrimonial e l'a plan notat. Aquest inventari servirà desenant de referéncia per las futuras demandas d'òbras que son sotmesas a autorisacion e al bon vejaire de l'arquitecte dels Bastiments de França.

Trobar un equilibri

Lo règlament permet de requalificar lo bastit desgallat e inadaptat en servir e

en metre en valor lo patrimoní ancian. Es destinat a definir dins quinas condicions lo bastit deu èstre pres en compte pels projèctes que s'implantan pel barrí. S'agís pas de daïssar se desnaturar lo barrí, ni de totimmobilisar sens possibles evolucions. L'objèctiu es de trobar un equilibri entre una politica dinamica de valorisacion del patrimoní e lo desvelopament del territòri. Aital, impausa per exemple que las faciadas comercialas s'acòrden amb lo

caractèr de la carrièra e de l'immeble ont se situan. Las ensenhas devon èstre de colors blancs, negras o verdas anticas. Per çò qu'es dels refrescadors, devon desenant èstre encastrats e cobèrts d'una grasilha de metal o de fusta. Mai d'informacions a la Mission GrandCœur, 17 baloard del Jòc-de-Pauma, 04 34 88 79 40.

*L'Escudet abrite 97 monuments historics classats e inscriçions.

Aider l'autre, ça s'apprend !

L'association Astrée propose une journée de formation gratuite de sensibilisation à l'écoute et à la relation d'aide, le jeudi 11 décembre de 9h à 17h.

Cette structure associative qui accompagne des personnes en souffrance depuis plus de 20 ans souhaite ainsi faire partager son expérience.

Infos : résidence les Maronniers,
1 me Charles-Boronade,
04 67 03 28 53
<http://www.astrae.asso.fr>

La Sécurité sans se déplacer

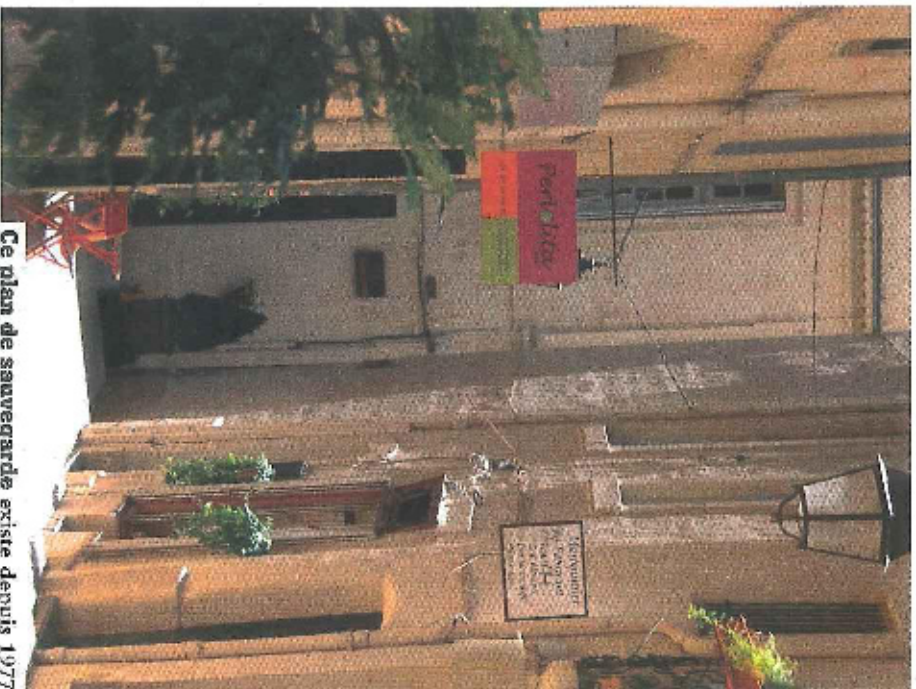
Simplifier au quotidien les relations des assurés avec l'Assurance maladie.

Telle est la préoccupation de la sécurité sociale avec son site : www.vanelli.fr. "Mon compte ameli" est un espace personnalisé, sécurisé et confidentiel. Il améliore et modernise les démarches et donne accès à une information complète. En ligne depuis près d'un an, il compte 37 000 inscrits sur la circonscription montpelliéraine.

Secteur sauvegardé. La Ville va modifier le plan de sauvegarde et de mise en valeur de son patrimoine pour l'adapter aux contraintes d'aujourd'hui.

Préserver l'Ecusson

Le centre historique est protégé depuis 1977 par un plan de sauvegarde et de mise en valeur. Ce document fixe les règles en matière d'urbanisme. Il est maintenant obsolète et souvent incompatible avec les réalités et les modes de vie d'aujourd'hui. Une équipe d'architectes, dirigée par Alexandre Melissinos a été désignée fin 2007 pour proposer une révision de ce plan de sauvegarde. Durant toute la durée de l'étude qui s'étalera sur 4 à 6 années, les architectes seront amenés à visiter les immenses du périmètre concerné, afin d'identifier les éléments patrimoniaux et les interventions ayant porté atteinte au patrimoine et de définir les évolutions possibles du bâti. L'objectif est de dresser un diagnostic patrimonial précis et de doter le secteur sauvegardé d'un règlement



Ce plan de sauvegarde existe depuis 1977.

Les énergies renouvelables font salon



20 000 m² d'exposition.

Energaïa, le 2^e salon international des énergies renouvelables se tient du 10 au 12 décembre au parc des expositions. Durant trois jours, les professionnels présentent les dernières innovations et proposent des solutions concrètes face aux enjeux énergétiques de demain. Toutes les filières des énergies renouvelables sont représentées : solaire thermique, solaire photovoltaïque, éolien, bois-énergie, géothermie, piles à

combustible, hydraulique, bio-carburants... et cette année, un hall est entièrement dédié à l'éco-construction. Le salon est ouvert au grand public, le 12 décembre de 9h à 18h. L'occasion pour les particuliers de rencontrer les organismes et les fabricants, et de s'informer sur les applications possibles des énergies renouvelables dans l'habitat.

Infos : Enjoy Montpellier 04 67 17 67 71
ou www.energaia-expo.com

Classée en zone sinistrée

A la suite d'une demande de la Ville, la commission interministérielle a classé Montpellier en zone sinistrée, à l'issue de la sécheresse hivernale des mois de janvier à mars 2007, qualifiant l'événement de catastrophe naturelle. Cette décision a été publiée au Journal officiel le 10 octobre 2008.

ACM fusionne avec l'Héraultaise

La Société héraultaise d'économie mixte et de construction (SHEMC) et ACM (office public de l'habitat de la communauté d'agglomération de Montpellier)



viennent de s'unir. Ce regroupement permet d'optimiser les moyens et d'être plus performant pour répondre aux exigences du logement social. La dissolution de la SHEMC, ainsi que le transfert de l'intégralité de son patrimoine prendront effet le 31 décembre 2008.